

Enquête sur le travail indépendant des jeunes en France

JobyPepper, plateforme de travail flexible, présente une enquête exclusive sur les motivations des jeunes travailleurs indépendants – les premiers concernés par le phénomène. Dans le sillage de la crise sanitaire qui a accéléré l'émergence de nouvelles formes de travail, JobyPepper a interrogé les travailleurs indépendants pour mieux décrypter cette réalité. Statut subi ou choisi ? Avantages et inconvénients ? Travail indépendant versus CDI ?...

Lyon, septembre 2020

Enquête sur le travail indépendant des jeunes en France

Le sondage a été réalisé du 1er au 31 juillet auprès d'un échantillon représentatif de 800 travailleurs parmi les 40 000 inscrits sur la plateforme JobyPepper. Certains pouvaient cumuler les statuts d'indépendant et de salarié. Vingt d'entre eux ont été rappelés pour des entretiens qualitatifs d'où ont été tirés les verbatims et témoignages.

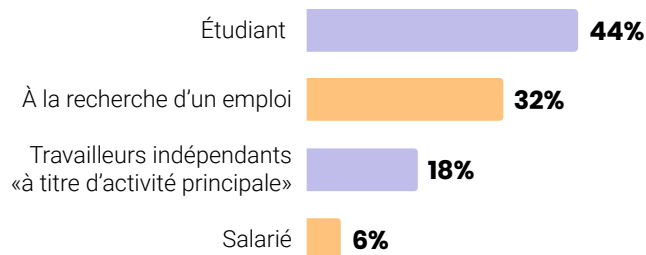
LES PRINCIPALES CONCLUSIONS

- **Profil** : Plutôt masculin (55%), composé majoritairement d'étudiants (44%) et de demandeurs d'emploi (32%) et, dans une moindre mesure, de travailleurs indépendants « à titre d'activité principale » (18%) et de salariés effectuant des missions de travail indépendant en parallèle (6%).
- **Motivation** : La majorité travaille pour subvenir à leurs besoins quotidiens : loyer et alimentation (51%), ainsi que leurs études (34%). Pour une minorité (13%), le travail indépendant vise à financer les loisirs. Pour près des deux tiers des sondés (65%), l'objectif est de travailler plus de 20h/semaine.
- **Le principal avantage - la liberté** : La liberté de gérer son emploi du temps « à la carte » (72%) et de choisir ses missions (70%) sont les avantages les plus cités. La possibilité d'accroître sa durée de travail (65%) et de travailler pour plusieurs entreprises (62%) est également appréciée, de même que la liberté de fixer sa rémunération (34%).
- **Le principal inconvénient - la faiblesse de la protection sociale** : Une majorité de travailleurs indépendants (53%) regrettent que leur protection sociale soit moins avantageuse et de ne pas avoir droit au chômage. Une grosse minorité signale aussi une plus grande difficulté à se stabiliser dans un emploi stable (45%) et de ne pas avoir droit aux congés payés (44%). Enfin, 20% soulignent la difficulté à accéder à la formation professionnelle.
- **Le statut d'indépendant versus le CDI** : À rémunération égale, 70% des travailleurs interrogés souhaitent travailler en tant qu'indépendant plutôt qu'en CDI. 91% envisagent de poursuivre leur activité de travailleur indépendant sur le long terme (+1 an). Cependant, un tiers subit ce statut, et exprime une préférence pour un contrat stable.

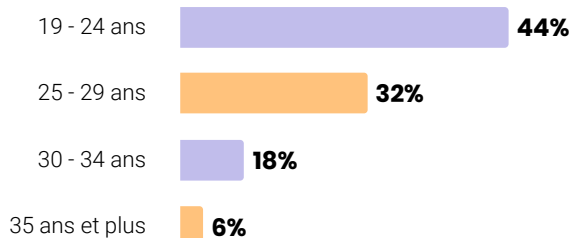
« Loin de concurrencer les autres formes de travail – salariat, intérim... – le travail indépendant occupe une place complémentaire. Il apporte une souplesse nécessaire aux secteurs en tension comme la grande distribution, la restauration (rapide), les industries diverses ou encore les sociétés de services aux entreprises. Cette enquête montre qu'il répond aux besoins de nombreux travailleurs, notamment les plus jeunes, en termes de flexibilité et de liberté. Il faut cependant répondre aux inquiétudes exprimées sur la faiblesse de la protection sociale attachée au statut. Alors que le gouvernement a fait de l'emploi des jeunes une priorité de son plan de relance, il doit également apporter des réponses aux travailleurs indépendants. C'est notamment le rôle de la mission confiée à M. Jean-Yves Frouin dont on attend les préconisations», **déclare Yann Massol, co-fondateur de JobyPepper.**

Des travailleurs indépendants majoritairement étudiants ou à la recherche d'un emploi...

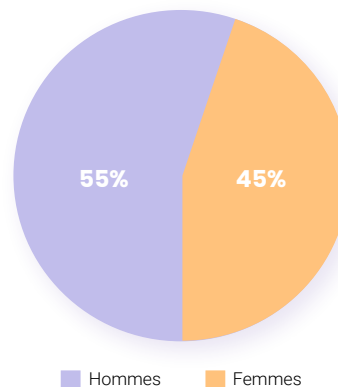
QUEL EST AUJOURD'HUI VOTRE STATUT ?



ÂGE



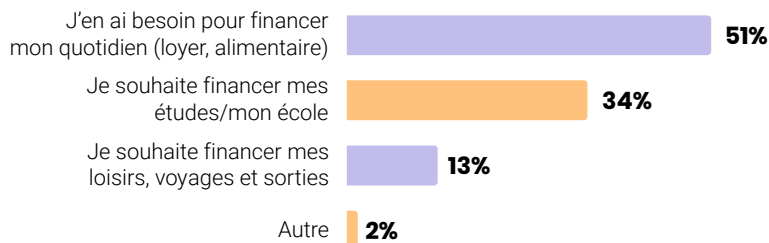
SEXE



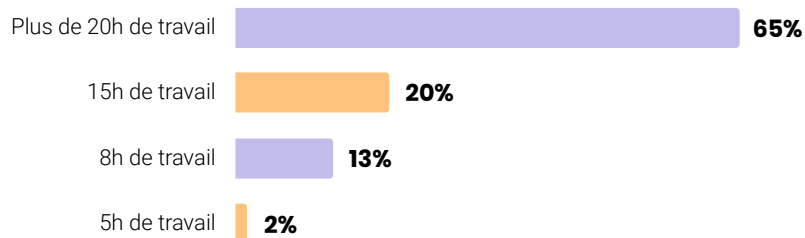
Les travailleurs indépendants sondés sont représentatifs des 40 000 inscrits sur la plateforme de JobyPepper. **Traditionnellement étudiants et âgés de moins de 30 ans**, ils ont été rejoints par des travailleurs Indépendants de 30 ans et plus à l'occasion de la crise économique et sanitaire du covid-19. Avec moins de 5% des répondants, les profils de 35 ans et plus restent cependant rares. Plus de 20% sont des travailleurs indépendants « à titre d'activité principale ». Enfin une petite minorité des sondés sont salariés et adeptes du travail indépendant en parallèle de leur activité. Les hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes à pratiquer le travail indépendant.

... qui travaillent pour subvenir à leurs besoins du quotidien

QU'EST-CE QUI VOUS A INCITÉ À DEVENIR TRAVAILLEUR INDÉPENDANT ?



COMBIEN DE TEMPS SOUHAITEZ-VOUS TRAVAILLER PAR SEMAINE ?



VERS QUELLES SOLUTIONS VOUS ÊTES-VOUS TOURNÉ POUR TROUVER UN JOB ?

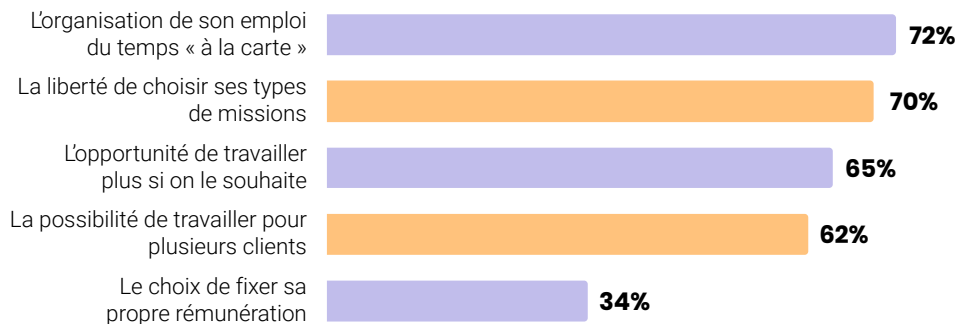


Plusieurs réponses étaient possibles, le total est donc supérieur à 100%

Le travail indépendant répond avant tout à la nécessité pour beaucoup de jeunes **d'accéder à des revenus pour financer leur quotidien** (loyer et alimentation pour 51%) et leurs études (34%). Beaucoup de travailleurs indépendants sont issus de milieux plutôt modestes et doivent subvenir, au moins partiellement, à leurs besoins immédiats, y compris lorsqu'ils sont étudiants. Cela peut expliquer que les deux tiers (65%) des répondants recherchent plus de 20 heures de travail par semaine. **Seuls 13% des sondés sont à la recherche d'un complément de revenus permettant de financer leurs loisirs (sorties, voyages...)**. Cela correspond aux 15% des sondés qui recherchent une activité d'appoint prenant 5 à 8 heures de leur temps par semaine. La nécessité de trouver une activité incite les travailleurs indépendants à recourir à tous les canaux à leur disposition : jobboards, plateformes, intérim... Les plateformes de travail indépendant, adaptées à la recherche d'activités flexibles, apportent une réponse aux utilisateurs non satisfaits des sites de recherche d'emplois classiques et des agences d'intérim.

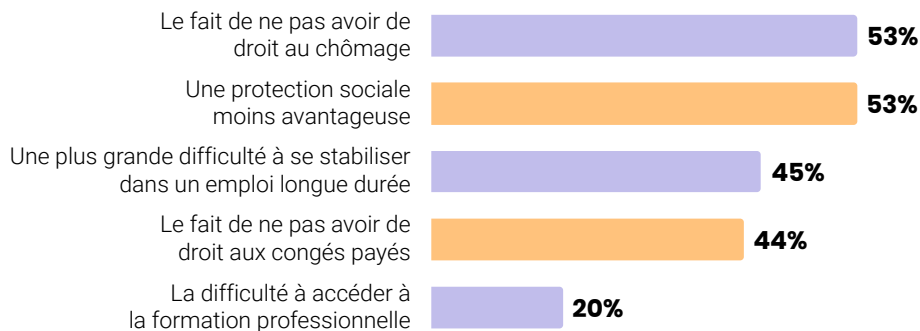
La liberté du statut plébiscitée, le manque de protection sociale critiqué

QUELS SONT À VOS YEUX LES PRINCIPAUX AVANTAGES DU STATUT DE TRAVAILLEUR INDÉPENDANT ?



Plusieurs réponses étaient possibles, le total est donc supérieur à 100%

QUELS SONT LES PRINCIPAUX INCONVÉNIENTS DE CE STATUT ?



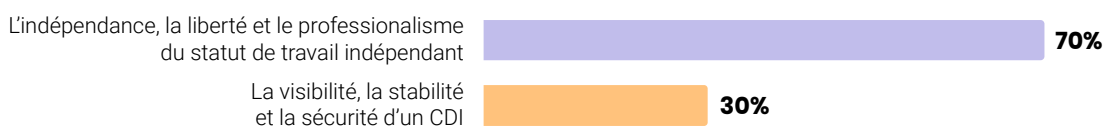
Plusieurs réponses étaient possibles, le total est donc supérieur à 100%

Le succès croissant du travail indépendant repose clairement sur la liberté qu'offre ce statut : liberté de gérer son emploi du temps, de travailler pour plusieurs clients, de fixer sa rémunération... Ces éléments font du travail indépendant un statut **plus souvent choisi que subi par ceux qui le pratiquent**.

La principale contrepartie est sociale. Les répondants sont nombreux (53%) à déplorer une **protection sociale (mutuelle, prévoyance, retraite) moins avantageuse** qu'avec le statut de salarié et **l'absence de droit au chômage**. Ils sont aussi près d'une moitié à dénoncer le **manque de stabilité** et l'absence **de congés payés**.

Le statut d'indépendant versus le CDI

À RÉMUNÉRATION ÉGALE, QUELLE SITUATION PRÉFÉREZ-VOUS ?



QUELLE EST VOTRE PERCEPTION DU CONTRAT DE TRAVAIL À DURÉE INDETERMINÉE (CDI) ?



Assez logiquement, au vu des résultats précédents, **plus des deux tiers** (70%) des travailleurs indépendants interrogés déclarent **préférer ce statut à celui d'un CDI à rémunération mensuelle égale**.

Toutefois, un petit tiers environ des travailleurs indépendants aspire à un CDI. Les interviews individuelles menées suite au sondage (cf Verbatims) montrent qu'il s'agit plutôt des demandeurs d'emploi que des étudiants. Parmi les demandeurs d'emploi, certains perçoivent le travail indépendant comme un tremplin utile en vue d'acquies une compétence ou, plus largement, obtenir un CDI. À l'inverse, les étudiants préfèrent très majoritairement la souplesse offerte par le travail indépendant.

Impact de la crise du COVID-19

Le travail indépendant a souffert de la crise du covid-19. AVEZ-VOUS PERDU VOTRE TRAVAIL LORS DU CONFINEMENT ?



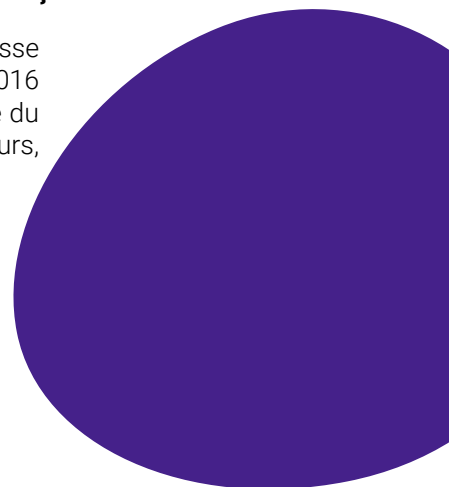
Une forte minorité des répondants (43%) apparaît avoir été directement impactée par la crise sanitaire et économique. Ce constat alarmant rappelle, malgré l'attrait intrinsèque du travail indépendant aux yeux de nombreux répondants et en particulier des jeunes, que la perte d'un emploi et le besoin de revenus rapides sont un puissant moteur à son adoption. **La perte d'un emploi a incité de nombreux répondants à se tourner vers les plateformes de travail indépendant.**

« Le travail indépendant séduit de plus en plus, on le constate à travers cette enquête mais aussi, plus largement, avec le nombre record de micro-entrepreneurs actuellement en France. Il est synonyme, pour ses adeptes et en particulier les étudiants, de liberté et de flexibilité. Il permet également à un public différent, composé des personnes ayant perdu leur travail, de trouver très rapidement une nouvelle source de revenus et une utilité sociale. Il convient cependant d'encadrer davantage le statut afin de répondre aux déficiences constatées. En particulier, les répondants dénoncent des charges importantes donnant droit, à l'inverse, à une protection sociale insuffisante. De manière opérationnelle, nous préconisons donc une évolution du statut axée sur un meilleur équilibre entre les prélèvements obligatoires et la protection sociale attachés au travail indépendant », **conclut William Vacher, co-fondateur de JobyPepper.**

Le travail indépendant (micro-entreprise), maillon essentiel de l'économie française.

La France compte plus de 1,5 million de micro-entrepreneurs, un chiffre en hausse constante depuis la fusion des statuts d'auto-entreprise et de micro-entreprise en 2016 : +21,5% d'immatriculation de juin 2018 à juin 2019, selon L'Acos, la caisse nationale du réseau des Urssaf. Les micro-entrepreneurs interviennent dans de très nombreux secteurs, allant des transports, aux services à la personne et aux entreprises, au transport, au conseil ou encore à l'immobilier.

Leur chiffre d'affaires cumulé dépasse 12 milliards d'euros par an.



À propos de JobyPepper

Lancée à Lyon en 2017 par Yann Massol et William Vacher, JobyPepper est une plateforme de gestion de personnel externe. Souhaitant devenir le guichet unique pour ses utilisateurs et les accompagner au quotidien, de la phase de recherche jusqu'au paiement en passant par la gestion administrative, JobyPepper s'adapte également à l'organisation de ses clients en leur permettant de collaborer avec leurs travailleurs sous différents formats: intérim, CDD, micro-entrepreneur. Pour cela, elle intègre notamment les services administratifs de plusieurs agences de travail temporaire. Depuis son lancement, la plateforme a séduit notamment Les Mousquetaires, McDonalds et Accor. 1 000 équipes ont été créées pour 50 000 missions réalisées. Elle a levé 1,5 million d'euros en octobre 2019.

Plus d'informations sur www.jobypepper.com

Contacts presse

JobyPepper

Yann Massol, co-fondateur de JobyPepper / 06 76 60 15 40 / yann@jobypepper.com

Ulysse Communication

Selma Belabes / 06.16.83.33.20 / sbelabes@ulyse-communication.com

Charles Courbet / 06.28.93.03.06 / ccourbet@ulyse-communication.com

Nicolas Daniels / 06.63.66.59.22 / ndaniels@ulyse-communication.com

VERBATIMS

Témoignages de travailleurs indépendants

Pourquoi le travail indépendant séduit...

Adapté aux étudiants

« Je voulais continuer à bosser en indépendant par rapport aux horaires car je suis étudiant, les horaires varient et il y a un certain nombre d'heures à ne pas dépasser. »

« Excellent format de travail pour les étudiants pour **financer leurs études il me permet de travailler en parallèle** de mes études sans engagement en fonction de mes disponibilités. »

« Parce que, étudiante, je n'ai pas le courage de m'engager en CDI, **je ne veux pas d'engagement.** »

« Je ne savais pas que je pouvais travailler autant en tant qu'étudiante et surtout **à mon rythme souhaité.** Merci ! »

Liberté et flexibilité

« Le statut micro-entrepreneur est top (diversité des missions, clients variés, horaires flexibles, rémunération souvent intéressante). »

« Je n'ai pas envie de m'engager sur un contrat à durée déterminée dans ce type d'entreprise, ça ne me plaisait pas, je préférerais pouvoir choisir mes horaires. »

« Parce que je voulais être **libre**, je fais **d'autres projets en parallèle.** »

« Merci beaucoup pour le travail que vous faites, j'ai besoin d'un **travail flexible** et votre plateforme correspond à mes attentes. »

Simplicité

« Très pratique en tant que micro-entrepreneur. Si ton profil correspond à ce que recherche l'entreprise tu peux **commencer très rapidement à travailler**, et pendant longtemps si tu travailles bien. L'application est très facile d'accès et à utiliser. Paiement tous les 15 jours environ. Ça permet de postuler au poste que l'on veut, dans la ville qu'on veut et quand on veut, **aucunes obligations** vis à vis de l'entreprise avec laquelle on travaille. Je recommande fortement pour les micro-entrepreneurs qui sont sérieux dans le travail car tant que l'on est sérieux l'entreprise continue de faire appel à tes services. »

« Je ne suis pas intéressée par le CDI, sinon j'aurais postulé en CDI. J'ai galéré à trouver un job. J'ai pris ma décision. C'est plus facile de créer son statut microentrepreneur, j'organise mon travail en fonction de mes dispos. Je compte rester avec ce statut encore longtemps. »

Pourquoi le travail indépendant peut susciter aussi la déception...

Raisons financières/administratives

« La rémunération n'est pas avantageuse par rapport à des salariés, on ne bénéficie pas des avantages de l'entreprise, **ni du chômage ni des retraites.** »

« J'ai eu à payer des cotisations assez importantes et je préfère ne plus avoir à déboursier autant sachant que je n'ai pas gagné grand-chose. »

« Parce que je n'ai **pas le temps de gérer l'administratif.** Si quelqu'un pouvait s'en occuper ça aurait été intéressant. »

Manque de missions

« Je galère pour trouver des missions. »

« Présentement je travaille pour un client et je ne suis pas à l'aise je voudrais changer mais je n'ai pas d'autre proposition. »

« J'aimerais **avoir des missions autour de chez moi.** »

« Je souhaite avoir plus de propositions et des missions on a besoin d'avoir plus d'opportunités dans les prestations pour qu'on puisse faire face à cette crise franchement depuis la fin du confinement ça devient un peu plus difficile de trouver des créneaux et le marché commence à baisser ainsi que le chiffre d'affaires que je gagne et cela peut engendrer sur ma vie quotidienne (charges à payer, Urssaf, loyer...). »

Projet de carrière

« Cette situation de travailleur est **ponctuelle et en attente d'un emploi** dans mon domaine d'étude. »

« Pour ma profession future je préfère un CDI dans une entreprise privée ou une structure publique, surtout après avoir été témoin de tout le bazar qu'a causé la pandémie vis à vis des indépendants. »

« Personnellement, je ne considère **pas ce statut comme un projet à long terme.** »

Cas d'école : interview de Wahba, étudiant à Lyon

« Je suis étudiant étranger à Lyon. De nationalité égyptienne, je travaille en indépendant pour financer mes études. Il me reste un an de licence et j'aimerais réaliser mon master à l'INSA. Donc il me reste 3 ans. Dès mon arrivée j'ai cherché un travail qui puisse s'accorder avec mon emploi du temps à l'université. Hors de question de faire un sacrifice sur mes études, c'est ma priorité. Mes horaires à l'université ne sont pas fixes. Parmi mes amis, certains étaient coursiers. Ils m'ont expliqué comment prendre le statut de micro-entrepreneur et comment m'inscrire sur une plateforme de livraison. Je connaissais les contrats français plus classiques, mais ils ne pouvaient pas s'adapter à ma situation. Je me suis inscrit sur une plateforme via le site internet, j'ai complété mon profil et j'ai pu directement postuler aux missions »



“J'avais le choix entre un travail avec sécurité qui ne me convenait pas et un autre où je suis mieux payé et où je travaille quand je veux. **Si on me proposait un contrat qui me garantirait plus de sécurité mais moins de flexibilité, je ne l'accepterais pas.** Pour moi c'est la flexibilité la priorité.”

“Ce que j'aime, c'est la liberté. Si je veux prendre une semaine de vacances sur un coup de tête je peux. Si simplement je n'ai pas envie de travailler, je peux. Je ne pourrais pas le faire avec un contrat normal. C'est la flexibilité que je recherche, pouvoir travailler quand j'en ai envie et arrêter quand j'en ai envie.”

“Je sais que je n'ai pas de congés payés ou d'assurance chômage. Mais j'ai un taux horaire entre 12 et 15 euros de l'heure et je paye peu de cotisations grâce à l'ACRE. C'est assez facile de travailler sur JobyPepper, donc je ne me fais pas de soucis. »